



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION

N°2025-02-DEL-049

OBJET :

**DÉLIBÉRATION  
RECTIFICATIVE  
D'UNE ERREUR  
MATÉRIELLE DANS  
LA DÉLIBÉRATION  
N°2025-02-DEL-049  
RELATIVE À LA  
SIGNATURE D'UNE  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT AVEC  
LE SIAAP DANS LE  
CADRE DE « TRIEL  
PLAGE »**

RAPPORTEUR :

**Monsieur le Maire**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 33

**Le 26 février 2025 à 8h00**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Béragère VOILLOT.

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. YVON ROSCONVAL, M. Marc FONTAINE, M. Fernando MENDES, Mme Béragère VOILLOT, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

EXCUSÉ(S) : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LENORMAND.

ABSENT(S) : 0.

Accusé de réception en préfecture  
078-217806249-20250324-2025-02-DEL-049-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2025  
Date de réception préfecture : 24/03/2025



**OBJET : DÉLIBÉRATION RECTIFICATIVE D'UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LA DÉLIBÉRATION ° 2025-02-DEL-049 DU 26 FEVRIER 2025 PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (SIAAP) DANS LE CADRE DE L'OPERATION « TRIEL PLAGE ».**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention relative au montant et aux modalités de versement d'une subvention accordée par le SIAAP à la Commune de Triel-sur-Seine en vue de soutenir l'évènement « Triel plage 2025 »,

VU la délibération n° 2025-02-DEL-049 du 26 février 2025 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le versement de cette subvention par le SIAAP,

**CONSIDÉRANT** que le décompte des votes dans cette délibération comporte une erreur matérielle sans incidence sur le sens de la délibération,

### DÉCIDE

**ARTICLE UNIQUE : DE RECTIFIER** le décompte des votes de la délibération n°2025-02-DEL-049 comme suit :

**Pour : 20** (Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Cyrille ARZEL, M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, M. M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, Mme Valérie LENORMAND, Mme Bérangère VOILLOT, M. Fernando MENDES, Mme Paméla BUQUET MAIRE). **Contre : 7** (M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL). **Abstentions : 6** (M. Marc FONTAINE, M. Yvon ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Amandine BENOIST, Mme Anne LAPORTE).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
  
Cédric AOUN

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>*